

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 87 (1951)

Heft: 16

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 31.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: *Ascension.* — **Vaud:** *Conseillère pédagogique.* — *Avis aux présidents de sections S. P. V.* — *Cours de football.* — *Postes au concours.* — *Nécrologie: Victor Bastian.* — **Genève:** *U. I. G. D.* — **Neuchâtel:** *L'économie en voie de disparition.* — *Exposition scolaire permanente: Budget 1951.* — *Réservez...* — **Jura Bernois:** *Séance du Comité général S. P. J.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE: *Louis Meylan: L'école et l'éducation sociale de l'enfant (II).* — *J. Cl. Eberhard: Le service de l'éducation.* — *L'école Suisse de Catane.* — *P. C.: Le coin du français (III).* — *G. Falconnier: A propos de la découverte de l'Amérique.*

PARTIE CORPORATIVE

ASCENSION

Par suite du jour férié de l'Ascension, la composition du journal est avancée d'un jour et les manuscrits pour le No du 5 mai devront me parvenir jusqu'au dimanche soir 29 avril, au plus tard. D'avance, merci.

G. W.

VAUD

CONSEILLÈRE PÉDAGOGIQUE

Puisqu'une place d'inspecteur sera prochainement à repourvoir, ne pourrait-on pas envisager une présence féminine au service de l'enseignement primaire du Département de l'Instruction publique ?

Ce ne serait pas à proprement parler une inspectrice, mais plutôt une conseillère pédagogique, pour le degré inférieur spécialement. L'enfant, le petit enfant surtout, demande un soin particulier, tant au point de vue psychologique que pédagogique, et la femme semble instinctivement plus près de ce monde enfantin.

Que pense le corps enseignant de cette suggestion ?

Lucie Beyeler.

AVIS AUX PRÉSIDENTS DE SECTIONS S.P.V.

Les présidents de sections recevront une communication du Comité dans la semaine du 7 au 12 mai. Prière de ne pas convoquer les assemblées de printemps avant la réception de ce communiqué. M. C.

COURS DE FOOTBALL POUR INSTITUTEURS

Avec le consentement de M. le Chef du Département de l'Instruction publique, l'Association cantonale vaudoise de Football organisera 4 cours de football à l'école. Ils seront placés sous la direction de M. Dutoit, maître de primaire supérieure et instructeur diplômé de l'A.S. F.A. Ils auront lieu, le samedi après-midi, de 14 à 18 h., à Yverdon, le 12 mai ; à Morges, le 19 mai ; à Aigle, le 26 mai ; à Lausanne (terrain du F.C. Chailly), le 2 juin.

Programme prévu dans le manuel de gymnastique. Les instituteurs empêchés de participer à l'un de ces cours peuvent s'inscrire pour un autre. Ils recevront une indemnité de Fr. 5.— plus leurs frais de voyage.

Tous les maîtres qui s'intéressent au mouvement du football sont très cordialement invités à s'inscrire à Case-postale Gare 466, Lausanne, même s'ils n'ont pas reçu de bulletin d'inscription.

Dernier délai d'inscription : 5 mai 1951.

Les instituteurs inscrits recevront en temps utile le programme du cours.

Commission cantonale des juniors de l'A.C.V.F.

POSTES AU CONCOURS

Délai 1er mai :

Instituteur primaire : **St. Georges.**

Institutrice primaire : **Bussigny** sur Morges, entrée en fonctions : 1er novembre 1951.

Institutrice semi-enfantine : **Bretonnières.**

Maîtresse de travaux à l'aiguille : **St. Georges.**

Délai 9 mai :

Instituteur primaire : **Cercle de Montreux.**

Institutrices primaires : **Montreux-Châtelard** (Clarens). — **Renens.**

NECROLOGIE

Victor Bastian. A Corseaux est décédé le 17 avril M. Victor Bastian, instituteur. Né en 1878, breveté en 1899, il a enseigné quelques mois à Vevey puis aux Granges de Château-d'Oex, avant d'être nommé à Jonnny où il accomplit ses 35 ans et où il laissa le souvenir d'un maître extrêmement consciencieux et foncièrement bienveillant. Il y fonctionna comme secrétaire municipal. Retiré à Corseaux, après sa retraite en 1933, V. Bastian fut appelé au Conseil communal et en fit partie jusqu'à son décès.

Aux obsèques, M. Henri Jaton adressa un dernier adieu au nom de la classe de 1899, puis le collègue Pulfer rappela la belle carrière et les qualités de cœur du défunt. Veuillez sa famille et particulièrement notre collègue Victor Bastian, maître à Lausanne, croire à nos sentiments de sincère sympathie.

A. P.

GENÈVE

U. I. G. - DAMES

Erratum : Au sujet de la première des **Propositions de l'Union des institutrices**, il s'agit de lire : «L'inspecteur ou l'inspectrice a une optique différente de celle de ses collaborateurs» au lieu de «opinion différente» imprimé par erreur.

D. J.

NEUCHATEL

L'ECONOMIE EN VOIE DE DISPARITION

Les pessimistes estiment que tout ce qui touche au domaine moral est, actuellement, en passe d'amenuisement. On ne peut pas nier qu'ils aient un peu raison.

C'est de l'économie que nous voudrions dire deux mots aujourd'hui. Est-ce le fait de l'insécurité dont nous vivons depuis trop longtemps

qui incite à vivre au jour le jour et advienne que pourra ? Il faut bien reconnaître que l'avenir même n'est pas très clair. Par ailleurs, les assurances de toutes sortes que nous sommes obligés de contracter, auxquelles il faut ajouter celles que nous prenons de plein gré, constituent le plus confortable oreiller de satisfaction.

Dans les régions industrielles surtout, où père et mère, parfois grands frères ou sœurs, sont occupés à l'usine, l'enfant vit dans un milieu où l'argent circule sans peine, il n'en saisit plus la valeur, il ne se rend plus compte du travail assidu, voire abrutissant, qui l'a fourni. Et trop de parents le laissent vilipender, sans souci du préjudice grave qu'ils portent à la nouvelle génération qui devient dispendieuse et perd totalement le sens même de l'économie.

Nos autorités cantonales s'en sont inquiétées. La conférence du département de l'Instruction publique a exprimé le désir que renaisse la saine notion de l'épargne qui paraît être périmée de nos jours.

Une combinaison d'assurance et d'épargne va être offerte aux parents pour les enfants en âge de scolarité. Elle sera facultative.

Nous ne pouvons pas entrer ici dans le détail des propositions qui seront faites. Mais nous voulons rassurer les membres du Corps enseignant qui craindraient de revenir à l'ancien système d'épargne B.C.N. qui les astreignait à toute une comptabilité. Les travaux administratifs que réclamera cette nouvelle assurance seront réduits à leur plus simple expression. Au reste, une compensation sous une forme qui doit être encore déterminée, sera remise aux intéressés.

W. G.

EXPOSITION SCOLAIRE PERMANENTE

Budget pour 1951

Recettes

Subvention de l'Etat	500.—
Subvention de la Commission scolaire de Neuchâtel	200.—
Subvention de la Société pédagogique neuchâteloise	450.—
Subvention de la Société pédagogique de Neuchâtel-Ville	250.—
Recettes diverses	35.—
Soldes : c/c et caisse au 31 décembre 1950.	21.47
	1,456.47

Dépenses

Achats, abonnements, reliures	750.—
Traitements du conservateur	450.—
Gratification au concierge	30.—
Indemnités aux membres du Bureau	90.—
Matériel, frais de bureau et divers	86.47
Assurance, caisse de compensation	50.—
	1,456.47

RESERVEZ

votre **samedi 26 mai** à l'assemblée générale de la S.P.N.

W. G.

JURA BERNOIS

SEANCE DU COMITE GENERAL DE LA S.P.J.

Elle a eu lieu le 29 mars passé à Delémont. En voici, un peu tardivement, un compte rendu.

Rappelons tout d'abord que le Comité général de la Société pédagogique jurassienne est formé des membres du Comité central (5), plus les présidents des sections de district (6) et du président de la section des maîtres aux écoles moyennes.

Les débats furent importants, longs, mais les résultats réalisés les justifiaient. Le président Petermann donna premièrement connaissance du rapport d'activité du Comité central pour l'exercice 1950. Nous y relevons les points suivants, suivis au cours de l'an, par notre exécutif pédagogique :

Désir de la S.P.J. de fournir le supplément I 1950 du Catalogue général de la Schulwarte à tous les collègues ; enquête sur l'Ecole française de Berne, selon un désir du Comité de la S.P.R. ; Congrès romand de Lausanne auquel plus de 50 Jurassiens prirent part et dont ils gardent un excellent souvenir ; rapports utiles et cordiaux avec les sections de la Romande ; Conseil scolaire jurassien dont l'idée a fait et fera encore l'objet de travaux.

Petermann exprima de vifs remerciements à ses collaborateurs directs du Comité central, au Comité général, ainsi qu'à la S.I.B. avec laquelle il fait bon travailler en parfaite harmonie.

Les comptes 1950 et le budget 1951 furent acceptés avec remerciements à leurs auteurs. Une bonne nouvelle : la cotisation annuelle S.P.J. de Fr. 2.— demeure inchangée.

Le Congrès jurassien de 1952 est déjà à l'ordre du jour. Il s'agissait à Delémont de choisir le titre du rapport général. On s'arrêta à celui légèrement modifié, de notre collègue Borruat, de Fahy : « **Application pratique des méthodes nouvelles d'enseignement dans le cadre de l'Ecole jurassienne** ». Il appartient maintenant aux sections de le mettre à l'étude, afin que les rapports de sections puissent parvenir à la S.P.J. avant le 31 octobre 1951. Il y aura donc du pain sur la planche ; mais comme la farine est de qualité...

Le plus grand « boulot » du Comité central, durant l'année 1950 et ce début de 1951, a été certainement la **création d'un Centre d'information** pour l'Ecole jurassienne. Quel en est le sens ? Tout simplement, essayer de mettre à la disposition des collègues du matériel de classe pour travailler avec les méthodes nouvelles, du matériel qu'ils auront toujours en classe et pourront obtenir à très bon compte ou même parfois gratuitement. C'est un travail de longue haleine ; est-ce une raison pour ne pas démarrer ? Le programme établi est prometteur ; en voici un aperçu : croquis simplifiés pour les sciences, la géographie, l'histoire ; cartes postales illustrées du Jura, de la Suisse et des pays voisins ; collections et échantillons dans tous les domaines du travail humain ; question relative au film-fixe à reprendre dans le cadre de la Centrale jurassienne déjà existante ; cinéma scolaire, etc... Quel champ d'activité ! Parmi celui-ci, le Comité central propose et souhaite la réalisa-

tion immédiate des 4 points suivants : 1. Clichés du Jura, par régions naturelles, avec un tirage de 2000 chacun, déposés à l'Ecole normale de Porrentruy et remis **gratuitement** aux collègues qui en feront la demande. — 2. Bibliothèque ; fourniture gratuite d'une cantine (caisse ambulante) à une école par district, de la Bibliothèque pour tous, pendant les mois de novembre, décembre et janvier ; les Comités de district désigneront une commune par district ; il est entendu que seules les petites communes en bénéficieront, celles qui ne possèdent pas encore leur propre bibliothèque scolaire. — 3. Documentation scolaire ; il s'agirait de publier une fois par mois des renseignements pratiques concernant le matériel (nouveaux livres, brochures, offres de maisons, etc....) qui peut être utile en classe. Ces renseignements seront fournis par le corps enseignant lui-même à un centre de ramassage (chez le président S.P.J.), puis communiqués à l'Ecole bernoise à l'intention de tous. Nous reviendrons ultérieurement, avec quelques exemples pratiques, sur ce point. — 4. Création d'une rubrique nouvelle dans nos journaux corporatifs : « Le coin du praticien », par exemple ; le titre importe peu, en revanche son contenu peut devenir une source de travail très profitable ; chaque collègue a ses procédés, ses moyens, ses « filons » et surtout ses expériences ; pourquoi les garder pour soi ? Pourquoi n'en pas faire profiter les autres ? Cet échange — c'est bien le cas de le dire — de bons procédés ne réussira évidemment qu'à la condition que tous tirent à la même corde. Nous espérons également revenir sur ce point à la lumière de premières tentatives.

On comprend aisément que la discussion ait été nourrie, variée et qu'elle soit illimitée au sujet de ce point figurant à l'ordre du jour. Il faut remercier sincèrement le Comité central de l'avoir abordé, étudié, fouillé, et d'être arrivé à des conclusions pratiques immédiates.

Le Comité général, après ce « boulot » pédagogique, décida comme l'année passée, de remettre les intérêts du Fonds du Centenaire à disposition de la Commission de gestion.

Il convoquera prochainement la Commission de Presse afin de discuter avec ses membres de sa mission et d'établir un plan d'action. Est-il nécessaire de rappeler qui en font partie ? Ce sont : MM. le Dr Guéniat, G. Gramatte, P. Borel, L. Baillif et H. Reber. Dès maintenant, nous pouvons résumer ce qui a été dit comme suit : il s'agira d'établir un contact entre l'école et la population, de faire connaître l'école populaire et sa mission, de renseigner objectivement sur l'Ecole moderne et les méthodes nouvelles d'enseignement. Quel travail en perspective et combien il s'avère nécessaire !

La réalisation pratique de la thèse 4 du Congrès de Bienné, soit la constitution d'une Commission spéciale pour le problème des Ecoles normales, paraît tarder... Le Comité reprendra contact avec les autorités cantonales afin d'activer la chose. Soyons assurés que la S.P.J. ne perd pas de vue cet objet.

Il était passé 19 heures quand cette séance prit fin. L'ordre du jour si chargé put être discuté et liquidé utilement grâce à l'ambiance cordiale, à la confiance réciproque et au désir de chacun de travailler pour le bien de l'école jurassienne.

Reber.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

L'ÉCOLE ET L'ÉDUCATION SOCIALE DE L'ENFANT (II)

D'autres revendiquent pour eux, et tâchent d'obtenir du groupe plus d'attention ou plus de sympathie que leurs camarades. Cousinet les désigne sous le nom de « taquins sociaux ». Telles les « Mademoiselle j'ordonne » dans les groupes de filles : « Il suffit qu'un membre du groupe propose un projet, émette un avis, pour qu'aussitôt l'enfant de ce type propose autre chose, émette un autre avis (...) La vie sociale du groupe, auquel il tient affectivement et dont il serait désolé d'être exclu, est sans cesse troublée par ses intrusions intempestives. » Il arrive que le taquin social se réfugie dans la bouderie : se jugeant victime d'une décision prise contre lui par les autres joueurs, ou s'il a vu repousser encore une fois la proposition qu'il faisait, dans l'esprit noté tout à l'heure, il se retire de la société et se condamne lui-même à l'isolement. L'auteur distingue, d'ailleurs, le boudeur occasionnel et le boudeur d'habitude. Ce dernier se propose plus ou moins consciemment de dissocier le groupe, ou de le forcer à le rappeler, en lui démontrant par cette retraite qu'il ne peut vivre sans lui...

Les enfants qui ont heureusement évité ou surmonté ces maladaptations parviennent, vers l'âge de dix ans, et demeurent jusque vers celui de treize, dans ce que Cousinet appelle « l'âge de grâce social » : Chacun donne au groupe tout ce que le groupe attend de lui, chacun reçoit du groupe tout ce qu'il en attend ; le développement de l'individu est ainsi entièrement assuré par son intégration au groupe.

* * *

L'apprentissage de la vie sociale comporte donc, pour l'enfant, certains risques, que l'auteur analyse à la lumière d'une riche expérience, fécondée par la pénétrante méditation de ce problème central. L'éducateur doit en être averti. C'est pourquoi, dans les écoles américaines, on exerce les futurs maîtres à établir le « sociogramme » d'une classe, soit le graphique des liens sociaux qui se nouent ou se dénouent entre les élèves.

Mais nous voici au tournant décisif : S'appuyant sur une longue pratique du dispositif éducatif qu'il a appelé la « méthode du travail libre par groupes », l'auteur affirme que la socialisation de l'enfant s'opère le plus souvent dans des conditions anormales : en dehors de l'école, d'où toute vie sociale est proscrite ; et que c'est la raison pour laquelle les malajustements (tyrannie du meneur, veule soumission du mené, etc.) sont, communément, si fréquents et si graves. Il déclare que, dans une école consciente de l'aide qu'elle doit à l'enfant pour favoriser son adaptation à la vie sociale, ces accidents, si préjudiciables à l'épanouissement de la personne, deviennent beaucoup moins fréquents et moins graves.

Mais il faut, pour cela, que le maître renonce à enseigner « comme on a toujours enseigné », aimant ses élèves, bien sûr (ou plutôt croyant les aimer), mais entendant qu'ils reçoivent tout de lui ; au lieu de dire, comme le Précurseur : « Il faut qu'ils croissent et que je diminue ».

La classe a été trop longtemps le lieu — amène d'ailleurs si le maître est amène — d'où la vie sociale, caractérisée, je le rappelle, par la coopération et la division du travail, est méthodiquement bannie. On explique aux élèves que chacun d'eux doit travailler courageusement, seul, « sans secours étranger » ; parce que les paresseux, qui — leur nom l'indique — ne travaillent guère, travailleraient moins encore s'ils pouvaient compter sur l'aide de leurs camarades...

Mais ce sont là, déclare notre auteur, des raisonnements justificatifs. La véritable raison c'est que le maître, « en tant qu'individu et plus encore en tant que représentant de l'autorité magistrale et enseignante », veut constituer à lui seul le milieu dont l'enfant, son élève, a besoin pour se développer. « Comment se résignerait-il à n'être pas le maître et, par conséquent, permettrait-il à ceux qui sont en face de lui d'être autre chose que les élèves ; et non pas une société d'élèves, qui pourrait trouver en soi des moyens de se développer, mais des individus isolés dont chacun ne peut trouver ces moyens qu'en lui ? (...) Combien de fois des maîtres à qui l'on suggérait d'organiser dans leur classe la vie sociale se sont écriés : Mais alors, que vais-je avoir à faire ? »

Les expériences faites par Cousinet, et par bon nombre d'autres éducateurs, dans les conditions les plus diverses, établissent sans conteste, semble-t-il, que cette politique scolaire (cette police scolaire) se fonde sur une notion arbitraire et inexacte de l'enfant. Et que c'est justement cette opposition systématique du maître à toute vie sociale qui provoque la plupart des difficultés disciplinaires : dissipation, conversations furtives, échange de billets ; ces pratiques déplaisantes qu'on appelle, selon les pays, tricherie, chinde ou mascogne ; ou encore le chahut... Quand l'école ne répond pas aux besoins de croissance de l'enfant, il est ingénieux à trouver ce dont il a besoin... contre l'institution qui se refuse à le lui donner !

Dans une classe où les manifestations de la vie sociale ne sont pas réprimées, mais intégrées à l'activité scolaire, on constate d'abord que les enfants sont, bientôt, moins avides de jeu : « Les récréations sont moins désirées, il faut même quelquefois rappeler aux enfants que l'heure est venue, les exhorter quelquefois à en profiter. L'activité ludique n'est plus, en effet, la condition primordiale de la vie sociale ; elle n'en est plus qu'une des manifestations, un des moyens en vue de cette fin. (...) Un des aspects de l'opposition entre le travail et le jeu, entre l'activité individuelle et l'activité sociale, disparaît désormais (...) Le passage du travail au jeu et du jeu au travail n'est que le passage d'une activité à une autre, d'un mode de vie à un autre, et non plus d'une vie à une autre vie. Le jeu, et pareillement le travail, sont insérés chacun à sa place, dans la vie. »

L'auteur montre d'une façon très suggestive comment, dans une classe où le travail est fondé sur la mise en commun des observations et des découvertes faites par les élèves (et le maître) en eux-mêmes et dans le milieu sur lequel, dès lors, l'école est largement ouverte, les intérêts intellectuels se multiplient et s'approfondissent. Je me borne à signaler les effets de cette socialisation de l'institution scolaire sur le développement social de l'enfant.

La bouderie devient exactement impossible. « Le boudeur ne peut espérer organiser un autre groupe, puisque tous les groupes sont organisés et qu'il n'y a plus d'individus disponibles. Il ne peut davantage espérer désorganiser par sa retraite son propre groupe, qui a une si forte cohésion. » On lira avec un intérêt particulier les pages dans lesquelles l'auteur établit que, dans une classe ainsi organisée, on ne voit jamais se produire ces « ratés » de la socialisation que sont le meneur et le mené : « Il peut arriver que des groupes libres de travail élisent un chef ; encore que je n'en aie personnellement jamais rencontré un seul exemple ; mais ce chef n'a jamais pareil pouvoir despotique. En outre, son pouvoir n'est jamais permanent. Selon les activités choisies, un des membres du groupe prend provisoirement une certaine initiative, dirige provisoirement un certain travail ; mais on le voit « rentrer dans le rang » quand le travail est en train et que tous y participent (...) Un enfant peut être dans un groupe le joueur le plus agile ou le « farceur » le plus ingénieux ; il ne peut pas être aussi l'élève le plus intelligent et le plus savant, le travailleur manuel le plus habile, l'artiste le mieux doué... »

Les groupes libres de travail sont ainsi « fonctionnellement homogènes ». Et s'il arrive qu'un des membres du groupe, s'étant développé plus rapidement que ses camarades, se sente au-dessus d'eux, il passe tout simplement dans un groupe plus avancé. Ainsi, l'on ne voit plus de ces élèves que nous avons appelés tout à l'heure outcasts ou souffredouleurs. « Quelles que soient les raisons pour lesquelles un enfant était outcast, il n'y a plus de raison pour qu'il reste tel, puisque (à moins qu'il ne soit tout à fait un asocial, ou un anormal, ou que la masse au sein de laquelle se constituent les groupes ne soit de trop faible densité) il peut être à peu près certain de trouver un groupe dans lequel il pourra s'insérer. »

La vie sociale s'organise ainsi avec un minimum de malajustements. Les groupes libres de travail constituent de petites sociétés véritablement démocratiques, « dans lesquelles chacun apporte sa part de collaboration, part tantôt plus importante, tantôt de moindre valeur selon la tâche entreprise ; mais telle que l'œuvre entreprise et achevée soit vraiment l'œuvre de tous ; au cours de laquelle chacun propose, corrige, amende, accepte, rejette, chacun à son tour, selon ses forces. »

Et contrairement à l'opinion commune, qui veut qu'elles soient moins sociables que les garçons, condamnées à la bouderie chronique et à cet état de guerre larvée qu'on appelle les coteries, les filles « constituent des groupes aussi vivants, aussi paisibles, aussi homogènes que les garçons (...) J'ai connu des classes de filles dans lesquelles le travail par groupes se poursuivait d'une façon aussi régulière que chez les garçons et sans le moindre trouble. »

* * *

Nous disions, en commençant, que l'éducation devait aider l'enfant à opérer cette valorisation de l'individuel et cette intégration à la communauté qui, lorsqu'il sera au bénéfice du troisième moment d'une éducation intégrale : la spiritualisation, feront de lui une personne. La méthode du travail libre par groupes s'y prête, on le voit, à mer-

veille, puisque dans ces groupes chacun met au service de tous ce qu'il y a en lui de singulier ou d'unique ; devenant plus social dans la mesure où il devient plus personnel, et plus personnel dans la mesure où il devient plus social.

Mais, qu'on l'adopte à titre de dispositif pédagogique unique (comme Cousinet ou Freinet), qu'on réserve à ces travaux par groupes une demi-journée seulement, comme à Winetka, l'autre demi-journée étant réservée aux leçons collectives, ou qu'on mette en œuvre d'autres dispositifs encore, ce point semble définitivement acquis : l'école purement didactique, où le maître parle et les élèves écoutent, dans laquelle les enfants sont excités (par ces stimulants artificiels que sont la louange, la récompense, la menace ou la punition) à rivaliser entre eux d'assiduité... et de conformisme, et où, pour tout le reste, ils s'ignorent, l'école du « chacun pour soi » ne s'acquitte que d'une partie de la tâche que nous avons reconnue comme celle de l'éducation. Et même, elle s'en acquitte assez mal, l'individualisation ne pouvant produire son fruit, la personne, que dans le cadre d'une vie sociale caractérisée, entre autres, par la coopération.

L'école doit donc devenir une communauté, dans laquelle, discrètement dirigés par le maître — mais cette présence discrète du maître exige de sa part infiniment d'intelligence et d'amour ! — les écoliers s'entraident ; acquérant à la fois les connaissances, et organisant en eux les comportements, qui les rendront, plus tard, capables d'une collaboration véritable, et leur permettront de constituer une authentique société de personnes. L'école-communauté donc, seule capable de défendre efficacement la civilisation contre les deux périls, de sens contraire, qui la menacent continuellement : l'individualisme stérile, et la grégariation, cette dégradation de la communauté en une masse amorphe, qui a permis l'instauration de régimes totalitaires, les camps de concentration, les liquidations massives...

*Louis Meylan,
Professeur à l'Université de Lausanne.*

LE SERVICE DE L'ÉDUCATION

Toute action est service, parce qu'on s'y donne et qu'elle vise à un but.

L'éducation, qui est une action, a toutes les exigences du service. Elle est formation de la personne humaine : elle est, d'un même élan, service de l'enfant et de l'avenir en puissance en lui. Cette mission, nul, qui se l'est vu confier, n'a droit de la trahir. Ils sont nombreux, et en dehors, surtout en dehors du corps enseignant reconnu, à ignorer ce devoir qui, directement ou indirectement, est leur.

Rappelons d'abord au maître le danger de la facilité, de la routine, de l'abandon au geste mécanique et de la distraction qui dérobe le métier. Il doit journalement repenser sa tâche et contrôler son comportement.

Mettons-le en garde contre les rivalités et les soucis de l'opinion, contre ces sentiments d'orgueil ou ces désirs d'aisance qui subordonnent à l'intérêt personnel ceux du service.

Mettons-le en garde contre l'asservissement aux idées dont très peu sont indiscutables dans le cadre d'une civilisation. Ni les religions ni les politiques, ni aucune idéologie, n'ont de signification intrinsèque. Le point capital du service de l'éducation est l'appel à ce pouvoir de générosité, à ce besoin de fraternité, à ce désir de confiance et de loyauté qui définissent la personne de l'enfant. L'éducation doit lui apporter l'intelligence qui éclaire. Mais qu'une intelligence déshumanisée ne détourne pas l'enfant de sa vocation humaine.

Servir l'enfant, le mot d'ordre peut être mal interprété. Le consentement aux caprices de l'enfant, qui est un excès de la révolution libérale de l'éducation, contredit les intérêts de l'avenir de l'enfant.

Enfin, la tâche éducative, n'étant pas seulement celle des maîtres, ni celle des parents en tant que tels, appelle au service tous les citoyens qui ont le souci de créer la communauté et les personnes qui la composent. C'est le lieu ici d'exprimer cet appel. Nous sommes de ceux qui réclament tous les jours le réarmement militaire du pays. L'action éducative — je dirais le réarmement moral si la notion n'avait pas reçu une signification particulière — ne le passe pas en urgence mais le suit immédiatement, et elle est, entre toutes, d'importance première pour l'avenir de la civilisation. Tous les sacrifices doivent lui être consentis, dans un pays dont la prospérité n'a pas d'égale en Europe, où l'on peut trouver des ressources financières ne fût-ce d'abord qu'en restreignant les consommations sans valeur.

Servir la jeunesse par tous les moyens, c'est, encore une fois non satisfaire ses caprices, mais lui donner faculté de développer ses pouvoirs. On sait le développement des services sportifs depuis 1945, ceux des écoles suisses de ski par exemple, d'autres institués à l'intérieur même des collèges et des écoles. Il y a encore beaucoup à faire pour que l'art, la musique, les voyages, les échanges internationaux lui soient accessibles. Il y a encore à faire pour que l'école dispose de moyens développés, modernisés, adaptés : nous pensons essentiellement, pour ne nous en tenir qu'aux moyens matériels, à la réduction des effectifs de classe et à la construction de bâtiments amples, clairs, propres, garnis de bibliothèques et de salles d'études. Ces idées doivent mûrir : il faut qu'elles entrent dans le champ des discussions publiques.

J. Cl. Eberhard.

L'ECOLE SUISSE DE CATANE

Elle existe depuis 1902. Dans ces 49 années, l'école a été fréquentée par 86 élèves suisses et 25 étrangers de langue allemande.

L'Ecole Suisse de Catane a toujours eu pour but d'instruire ses élèves d'une façon leur permettant à chaque instant de poursuivre leurs études dans la classe correspondante de toute école suisse. Et, en effet, des 79 élèves suisses qui ont quitté l'école jusqu'à maintenant, 64 d'entre eux ont continué leur instruction en Suisse avec des résultats très satisfaisants.

Les leçons se donnent en allemand, selon le programme des écoles primaires du canton de Zurich (avec quelques légères variations). De-

puis la quatrième année, comme première langue étrangère, les élèves apprennent l'italien ; en géographie l'on traite d'abord la Sicile, ensuite la Suisse.

L'enseignement est donné par un maître d'école primaire suisse, exception faite pour l'italien qui est enseigné par une Italienne ; les jeunes filles apprennent l'art des ouvrages à l'aiguille par une Suissesse.

La direction de l'école s'est toujours efforcée de conserver et de favoriser à l'Ecole Suisse de Catane un esprit vraiment suisse ; c'est pourquoi elle n'admet des étrangers qu'en mesure très restreinte. Cela requiert souvent des efforts considérables, mais le résultat qui en dérive justifie ces sacrifices.

Actuellement, l'école ne compte que sept élèves suisses et trois étrangers (deux Autrichiens et un Allemand) : c'est certainement une période assez critique, comme le furent les années 1906-1910 et 1918-1922 ; mais en ces occasions-là aussi elle a pu se remettre assez bien.

La colonie suisse de Catane (dont presque tous les membres appartiennent à l'association scolaire fondée en 1904) — bien que la dernière guerre en ait sensiblement réduit la force financière — espère tout de même que l'école suisse puisse toujours continuer son œuvre.

Et nous sommes particulièrement reconnaissants aux autorités fédérales pour leur appui qui représente en ce moment le facteur principal pour la conservation de l'Ecole Suisse de Catane.

LE COIN DU FRANÇAIS

III

Dans ma dernière chronique, je mentionnais le sort malheureux du nom de **Lausanne** que certains « paroliers » de nos émetteurs nationaux, aussitôt suivis d'une partie du public toujours prête à imiter les cabotins, prononcent **Lausanne** avec un ô long et fermé, alors qu'une longue tradition nous avait livré un gracieux « Lozanne », avec un o bref et léger.

Les horreurs doivent-elles se succéder sur nos ondes ? Hier, le « speaker » de Radio-Genève s'est permis de prononcer **Sottensse** ! Le pauvre type ! Ignore-t-il encore, le malheureux, que les très nombreux noms de lieux romands en **-ens**, tels que **Renens**, **Vufflens**, **Ecublens**, **Ressudens**, **Lucens**, **Treytorrens**, etc., sont les correspondants exacts des nom en **-ingen** du territoire allemand, et que la désinence **-ens** correspond au suffixe **-ing** de beaucoup de toponymes germaniques ?

Cette désinence s'ajoute généralement à un nom d'homme germanique, et parfois, mais rarement, romain. Ce suffixe indique donc une formation germanique. Les noms qui le portent remontent à l'époque burgonde, alémane ou franque.

Eclépens, par exemple, est dérivé par le suffixe **-ing**, de quelque nom d'homme germanique ; **Renens**, de **Runo** ; **Morrens**, de **Maurus** ou **Moro** ; **Echallens**, de **Scaril** ; etc.

Chacun sait que dans le canton de Fribourg, où le patois est resté d'un usage familier, les noms de lieux en **-ens** se prononcent **-ans'**, sou-

vent **-ins'**. Par exemple Morens donne **Morans'** ou **Morins'**. Dans le canton de Vaud, en revanche, ces noms sont prononcés **-an** : **Morreens** se dit toujours **Moran**, et **Sottens**, **Sotan**.

Toute autre prononciation de nos toponymes vaudois est fautive et ridicule.

— Dites-vous **linghist'** ou **linguist'**? m'écrivit un aimable correspondant qu'intéresse le mot **linguiste**, dérivé savant du latin **lingua** (**linn-goua**), langue.

— **Linguist'**, cher monsieur, c'est à dire en faisant entendre le **u**, suivi d'un **i** bref. Et la science du linguiste est la **linguistique** (**lin-guis'-tik'**).

Avez-vous remarqué que, de plus en plus, élèves, parents et... mai-tres écrivent faux les adjectifs féminins **aiguë**, **exiguë**, **contiguë**? On ne se lassera pas de leur rappeler que le tréma doit se placer sur le **e** final qui s'ajoute au masculin (**aigu**, **aiguë**), et non sur le **u**.

C'est en allemand que le **u** (qui sans lui se prononcerait **ou**) peut être modifié (**Umlaut**), par un tréma, en un **ü** que l'on peut aussi écrire **ue** : **Übung** ou **Uebung**, **über** ou **ueber**, **Ütliberg** ou **Uetliberg**, etc. Il est bon de s'en souvenir en feuilletant un livre d'adresses ou la liste des abonnés au téléphone...

A propos de cette erreur qui tend à se répandre jusque dans la société des « honnêtes gens », il faut que je dénonce une bonne fois une mauvaise habitude, que dis-je, une erreur monstrueuse, qui gagne chaque jour du terrain, et, chose surprenante, que l'on entend même dans la bouche de personnes cultivées, tant semble puissante et persuasive la musique zézayante de cette nouvelle sirène !

Cette erreur trop commune consiste à prononcer **z** (**s doux**) le **s fort** d'un nombre croissant de mots d'usage courant ; (le **s fort**, que je note **s**, se prononce comme dans les mots **Sion**, **sur**, **sauce** ou **Savoie** ; tandis que le **s doux**, que je note **z**, se prononce coomme dans les mots **rose**, **pose** ou **chose**).

Depuis quelques années, n'avez-vous pas entendu dire **èks-kur-zyen** pour **èks-kur-syon**, **sub'-zid'** pour **sub-sid'**, **èks-pul-zé** pour **èks-pul-sé** ?

Je ne puis m'empêcher de faire une grimace quand j'entends parler d'une anémone **pulzatille**. Dira-t-on bientôt **valzer**? Allons, pas de snobisme ! foin de cette recherche qui sent son inculture ! Disons **in-kur-syon**, et ce sera bien !

Quand les dames participeront aux affaires publiques — ce que je souhaite de tout cœur ! — le français que l'on parle dans les assemblées politiques sera-t-il meilleur? J'ai sorti mon calepin pendant que les orateurs parlaient pour ou contre l'admission de nos compagnes au pouvoir communal (pour le moment !) et j'ai noté pour vous quelques-unes des perles les plus communes dans les discours de ces messieurs : que de **vôter** avec circonflexe (pour **vote**, **o** bref), **d'intimément** (pour **intimement**, **e** muet), de **déficit** prononcé avec un **t** final sonore et prolongé (pour **défici**), de **se rappeler de cela** (pour **se rappeler cela**, ou **se souvenir de cela**), **d'escuser** (pour **excuser**), de **rabattre les oreilles** (pour **rebattre**) et de **Romandie** (pour **Suisse romande**) !

A PROPOS DE LA DÉCOUVERTE DE L'AMÉRIQUE

Après la découverte de l'Amérique, des « Indes », comme on disait alors, les Espagnols affluèrent dans les Antilles. La barbarie des blancs émut puis scandalisa l'évêque espagnol Bartholomé de las Casas qui commença par libérer l'esclave indien dont Colomb lui avait fait cadeau, et adressa un long rapport au roi d'Espagne, exposant en détails les scènes absolument effarantes qui se passaient dans ce Nouveau Monde qu'on avait voulu découvrir pour agrandir la Chrétienté vers l'ouest. Les Chrétiens s'y montrèrent hélas bien inférieurs aux « sauvages ». La Bêtise et la Cupidité, dès les premiers voyages et pour longtemps, transformèrent ce noble projet en une très terrestre ruée vers l'or, la première.

TEXTE

Ce fut en 1492 qu'eut lieu la découverte des Indes¹. Des chrétiens d'Espagne commencèrent à s'y établir en 1493², en sorte que c'est 49 ans après cet événement que j'écris, c'est-à-dire en 1542.

J'ai entendu dire plusieurs fois à des Espagnols laïques que « la bonté des Indiens est si grande que, s'ils arrivent à la connaissance du vrai Dieu, il n'y aura pas de nation plus heureuse dans le monde »

Les Espagnols, oubliant qu'ils étaient des hommes, ont traité ces innocentes créatures avec une cruauté digne des loups, des tigres et des lions affamés. Ils n'ont cessé depuis 42 ans de les poursuivre, de les opprimer, de les détruire avec tous les moyens déjà inventés par la méchanceté humaine ; aussi ne compte-t-on plus aujourd'hui que deux cents indigènes dans l'Île Espagnole³, qui en nourrissait trois millions autrefois.

On garantit comme une chose certaine que les Espagnols ont fait mourir par leur inhumaine et atroce politique douze millions de personnes, hommes, femmes et enfants ; mais j'en estime le nombre à plus de quinze millions.

C'est l'avidité des Espagnols qui a été l'unique cause de cette horrible boucherie : ils n'ont connu d'autre dieu que l'or ; ils n'ont senti d'autre besoin que de se gorger de richesses, et le plus promptement possible aux dépens d'hommes doux, paisibles et soumis, qu'ils ont traités plus mal que des animaux, et avec plus de mépris qu'une vile ordure, puisqu'ils n'avaient aucun soin des âmes des Indiens.

De semblables atrocités étonnent d'autant plus que les Espagnols avouent que les Indiens n'ont jamais fait de mal aux chrétiens, et qu'ils les aimaienr au contraire comme des envoyés du ciel.

¹ La découverte des Indes : La découverte des Bahama et des Antilles lors du premier voyage de Colomb (1492-1493).

² S'y établirent en 1493 : Il s'agit des 42 hommes qui durent s'installer dans l'île de Haïti après l'échouage du bateau amiral, la « Santa Maria », la veille de Noël 1492. Leur conduite (or et mœurs) leur valut d'être massacrés au bout de quelques mois par les indigènes qui, au début, étaient pourtant on ne peut mieux disposés à leur égard.

³ L'île Espagnole : ou Hispaniola ; baptisée ainsi par Colomb ; aujourd'hui Haïti.

Les jeunes Indiens échappés aux massacres furent distribués par le gouverneur aux chrétiens, qui en obtinrent plus ou moins, selon leur rang ou la faveur dont ils jouissaient auprès de lui : les uns en eurent vingt ; les autres trente. Ils les possédaient au titre spécieux de « commandeur », parce qu'il leur était prescrit d'apprendre à ces Indiens la doctrine chrétienne, et de veiller à ce qu'ils observassent les préceptes de la religion.

Il résulta de cette mesure que les chrétiens « commandeurs » séparaient pour toujours les femmes de leurs maris ; qu'ils employèrent ceux-ci aux travaux excessifs des mines d'or, ne leur abandonnant pour toute nourriture que les racines et les herbes des champs, et les accabrant des plus cruels traitements quand ils les jugeaient coupables. Ils obligaient les femmes à fouiller et à labourer la terre comme des hommes jeunes et pieux de vigueur ; ils leur imposaient des fardeaux de trois ou quatre arrobes (l'arrobe = 25 livres), et leur faisaient traverser dans cet état des distances de cent à deux cents lieues.

Les plus grandes horreurs de ces guerres et de cette boucherie commencèrent aussitôt qu'on sut en Amérique que la reine Isabelle⁴ venait de mourir. Elle ne cessait de recommander de traiter les Indiens avec douceur, et de ne rien négliger pour les rendre heureux : J'ai vu, ainsi que beaucoup d'Espagnols, les lettres qu'elle écrivait à ce sujet, et les ordres qu'elle envoyait ; ce qui prouve que cette admirable reine aurait mis fin à tant de cruautés si elle avait pu les connaître.

G. Falconnier.

Pour en savoir davantage, consulter « Bartholomé de las Casas, père des Indiens », à la Bibliothèque cantonale, Lausanne, BA 825.

⁴ La reine Isabelle : épouse du roi Ferdinand d'Aragon, la reine Isabelle de Castille fut la protectrice de Columbus. Rappelons qu'elle seule crut au projet du navigateur malgré l'avis négatif des Commissions, et qu'elle seule finança le premier voyage.

SOCIÉTÉ ÉVANGÉLIQUE D'ÉDUCATION

Samedi 5 mai : Conférence de M. le docteur Lucien Bovet sur « Education chrétienne, éducation moderne ».

MENUISERIE CUENDET

Mobiliers scolaires et Agencements de classes en tous genres
et aux meilleures conditions

BOIS-GENTIL LAUSANNE - TÉLÉPHONE 24 10 03

LAVEY-LES-BAINS

Eau sulfureuse chaude radioactive

Rhumatismes - Affections gynécologiques

Catarrhes des muqueuses - Artériosclérose

Troubles circulatoires - Phlébites

Pension dès Fr. 14.-

Forfaits avantageux

VISITEZ

**Le Pays de Fribourg
et la Gruyère**

grâce aux

CHEMINS DE FER FRIBOURGEOIS

Billets collectifs au départ des gares C. F. F. Trains spéciaux. Autocars. Fribourg, tél. 2 12 63; Bulle, tél. 2 78 85.

Hôtel Weisshorn

s/ST-LUC (Valais) - Alt. 2300 m.

Le plus près de la Bella-Tola et Meiden-Pass. But idéal pour courses; cuisine soignée. Raclettes. Tea-room. Pâtisseries maison. Arrang. pour familles, sociétés, courses d'école. Prospectus.

Tél. 5.51.06 H. Tosello, propr.

HOTEL DE CHASSERAL sur NODS

Alt. 1609 m.

But de promenade intéressant pour écoles et sociétés

Vue splendide sur tout le plateau et les Alpes

Prix spéciaux. Cuisine soignée. Se recom.: le nouveau tenancier Maurice Kaufmann

1 h. 30 des Avants
Alt 1526 m.

COL DE JAMAN

2 heures de Caux
Tél. 6 41 69

Magnifique but de courses pour écoles et sociétés

Restaurant Manoir ouvert toute l'année - Grand dortoir

Arrangements spéciaux pour écoles et sociétés

P. ROUILLET

HENNIEZ LITHINÉE

EAU DIGESTIVE

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
Berne

J. A. — Montreux

Magasin et bureau Beau-Séjour 8

Téléphone permanent 22 63 70

POMPES FUNÈBRES



OFFICIELLES DE LA VILLE DE LAUSANNE

Transports en Suisse et à l'étranger. Concess. de la Sté Vaud. de Crémation

ABONNEMENTS DE LECTURE AU BLÉ QUI LEVE

1, RUE DU MIDI, LAUSANNE

RENSEIGNEMENTS GRATUITS SANS ENGAGEMENT

Fr. 7.50 par mois
port aller et retour compris,
pour 2 livres échangeables à volonté
Toutes les nouveautés en prêt
dès leur parution

Quelle famille d'instituteur
pourrait recevoir

2 jeunes écoliers italiens

de bonne famille, pour les mois de juillet et août? Ces enfants désirent compléter par des leçons leurs connaissances en français.

Prix de pension et des leçons à convenir.

Faire offres à M. H. Ney, inst.,
case post. 143, **Brigue** (Valais).

On cherche
pour le Brésil
institutrice
romande de Lycée, très
sérieuse, expérimentée.

Offres avec curriculum
vitæ et photo sous chiffre
F 7647 Ch à Publicitas
Coire.

La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne, ou ses agences dans le canton, reçoit
les dépôts de sa clientèle et voe toute son atten-
tion aux affaires qui lui sont confiées.

MONTREUX, 5 mai 1951

LXXXVII^e année — N° 17

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur : André Chabloz, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6.27.98

Chèques postaux 11 b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 10.50 ; Etranger Fr. 14.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique



Un
but idéal de
course d'école

La Barellette
La Dôle
en télé-siège

Prix spéciaux
pour écoles
et sociétés

Restaurant à
la station supérieure

Demandez
renseignements
à l'Administration
du chemin de fer

Nyon-St-Cergue -
Morez

Tél. 9 53 37
Nyon

Colonie de vacances d'Aigle

LA CLÉ DES CHAMPS, CORBEYRIER

Première série : du 24 mai au 30 juin avec 2 heures d'école par jour
Deuxième série : du 12 juillet au 23 août

Inscriptions : pour la première série jusqu'au 12 mai
pour la deuxième série jusqu'au 30 mai

S'ADRESSER A LA DIRECTION DES ÉCOLES D'AIGLE, TÉL. 025.2.21.38
(mercredi et samedi entre 11 et 12 h.).

Visitez les célèbres et grandioses

Gorges du Trient à Vernayaz

Arrangements spéciaux pour écoles. Prospectus à disposition.
Tél. (026) 6 58 12.

Vous pouvez vous restaurer à l'HOTEL-RESTAURANT en face des Gorges. Maison bien organisée pour recevoir les écoliers de passage. Terrasse ombragée. Salles. Tél. (026) 6 58 12.

FAMILLE BOCHATAY

Château d'Oron FORTERESSE DU XIII^e SIÈCLE

Musée vaudois des sapeurs-pompiers

Vue sur les Alpes. Cour ombragée. Meurtrières, souterrains, prisons, corps de garde, salle des chevaliers avec splendide bibliothèque. Armes anciennes. Grande salle pour sociétés. Prix spéciaux pour écoles.

Tél. 9 42 22

Les Diablerets 1200 m. Hôtel Terminus ^{Tél. 6 41 37}

Point de départ de nombreuses excursions — Salle pour sociétés
Prix spéciaux pour groupe — **Dortoir moderne avec douche**
A. GISCLON-MICHAUD, chef de cuisine

Lac Retaud 1700 m. Tél. 6 41 43

Les plus belles promenades au pied des hautes montagnes — Floraisons superbes — But de sortie pour écoles — Arrangement pour soupe, couche, petit déjeuner — Rafraîchissements de choix — **Dortoir** — Barque — Jeux

La Direction



Nos voyages organisés
Projets et devis sans engagement
Conditions spéciales pour Sociétés,
Ecoles, Pensionnats, etc.

Grotte aux Fées ST-MAURICE

Café-Restaurant

Emplacement idéal
pour pique-nique

Maurice Fournier,
tenancier

Visite instructive et intéressante d'une curiosité naturelle.

TARIF DES ENTRÉES. Pour écoles :

jusqu'à 30 élèves 30 ct. Plus de 30 élèves 20 ct.

Personnes accompagnantes 50 ct.

Personnel enseignant : entrée libre.

Pour vos courses d'école
la région desservie par le chemin de fer

BEX - VILLARS - BRETAYE

vous offre une grande variété d'excursions

**Chamossaire - Lac des Chavonnes - Taveyannaz -
Solalex - Anzeindaz - Bovonnaz**

Télésiège Col de Bretaye-Lac Noir. - Si le nombre de voyageurs est suffisant :
automotrice directe pour Bretaye. Tarif spécial pour écoles.

Vos excursions scolaires

Au pays des trois Dranses

**Lac Champex - La Fouly - Ferret - Verbier -
Fionnay - Mauvoisin - Col et Hospice du
Grand-St-Bernard (alt. 2472 m.)**

Circuit : 1. Orsières-Champex-Les Valettes, par les gorges
du Durnand. 2. Grand-St-Bernard-Ferret,Orsières, par le Col
de Fenêtre.

Chemin de fer Martigny-Orsières et ses services automobiles.

Trains et cars spéciaux sur demande.

Tarifs réduits pour sociétés et écoles.

Prospectus et renseignements : Direction M. O. Martigny-Ville
Tél. (0.26) 6.10.70.

QUELQUES BUTS DE COURSES !

**Le Chasseron - Les Rasses
Les aiguilles de Baulmes
Le Suchet**

en utilisant le parcours pittoresque du

Chemin de fer électrique d'Yverdon à Ste-Croix